

ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 juillet 2016

Lieu de la réunion : UQO, Gatineau, province du Québec, Canada

Présents :¹

L. Bourdeau-Lepage, O. Crevoisier, L. Diaz-Olvera, M. Dimou, B. Jean, F. Leloup, D. Mignot, B. Pecqueur, V. Peyrache-Gadeau, A. Schaffar, A. Torre.

G. Chiasson (invité).

Excusés :

A. Bailly, P. Bérion, J.-P. Carrière, E. Chia, M. Delaplace, M. Dejardin, M. Filippi, P. Frankhauser, N. Gaussier, B. Guesnier, G. Joignaux, L. Kebir, C. Lacour, I. Thomas, E. Tovar, C. Turcu, D. Vollet.

Point 1 : Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 6 juillet 2016

L'ordre du jour du CA du 6 juillet 2016 est approuvé.

Point 2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 février 2016

Le compte-rendu du CA du 19 février est approuvé.

Point 3. Présentation du rapport moral

Ce point intègre les éléments suivants : les activités du Bureau et les Brèves ; les Doctorales ; le Prix Aydalot 2016 ; les bourses jeunes chercheurs ; les colloques 2016, 2017 et 2018 ; l'ERSA et les activités internationales ; la RERU

3.1 Activités du Bureau et Brèves (présenté par Michel Dimou en sa qualité de Président et Fabienne Leloup en sa qualité de Secrétaire Générale)

Le Bureau organise régulièrement des bureaux virtuels et de nombreuses réunions bilatérales entre le Président et les membres, selon les dossiers.

Une centaine de Brèves ont été publiées depuis un an : elles concernent essentiellement les appels à publication ou à communication, les annonces de colloques, conférences, séminaires, les ouvertures de poste scientifique ou académique et les publications. L'ensemble des activités de l'ASRDLF y est relayée. Toute personne qui devient membre est incluse dans la liste. Les Brèves sont relayées en tout ou partie dans les laboratoires.

¹ Les membres du Bureau sont indiqués en lettres italiques.

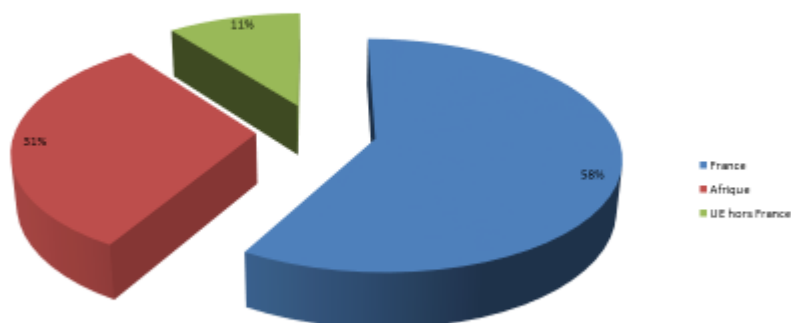
3.2 Les doctorales

À partir d'une présentation préparée par Dominique Vollet, le responsable des Doctorales de février 2016, un bilan est tiré.

Les Doctorales s'évaluent en divers chiffres et faits : 48 doctorants inscrits, 43 doctorants présents ; 41 chercheurs et enseignants-chercheurs inscrits, 36 chercheurs et enseignants-chercheurs présents. On peut noter quelques originalités de l'édition 2016 : une session « accompagnement des encadrants », un atelier « cartes mentales », un buffet convivial et soirée courts métrages, un accès web-TV aux 3 séances plénières.

Les doctorants sont majoritairement géographes ou économistes et viennent de France mais aussi d'ailleurs.

Une forte proportion (1/3) de doctorants d'universités africaines et une majorité de doctorants issus d'universités françaises



Sur un plan financier, D. Vollet a rapporté les éléments suivants : un soutien des tutelles des Unités mais plus difficile à obtenir de la part des collectivités territoriales, des dépenses maîtrisées (8250 euros sans prise en compte du soutien en nature) : un soutien en nature (IADT pour les salles, reprographie pour VetAgro Sup), coût modeste des repas de midi (10,50 euros) ; un soutien raisonnable attendu de l'association de l'ordre de 1500 euros.

Sur un plan informatif et académique, il a noté un retentissement local intéressant suite à la conférence de presse (article pleine page « La Montagne »), un faible nombre de désistements par rapport aux années précédentes ; une participation faible des chercheurs et enseignants-chercheurs et des sessions sur les « exigences de la thèse » et l'« accompagnement encadrants » très stimulantes. En synthèse, il s'est agi d'une manifestation intéressante pour la dynamique des sites et unités concernées et l'acquisition du savoir-faire pouvant être transmis à l'équipe suivante.

D. Vollet a également souligné l'intérêt qui a permis une forte mobilisation de l'équipe d'organisation locale associant personnels d'appui et doctorants. Une question sur les façons de mobiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs est posée. Cette remarque est mise en parallèle avec le faible taux de participation des membres du CA de l'ASRDLF.

Un courrier sera envoyé aux administrateurs.

Lise Bourdeau-Lepage propose qu'on invite un *keynote speaker* afin d'attirer les « seniors », cette invitation pourrait être financée par l'ASRDLF pour ne pas déséquilibrer le budget des organisateurs.

Dominique Mignot explique que, pour 2017, il pourrait être intéressant d'inclure une épreuve du style « ma thèse en 180 secondes » pour ceux qui sont en troisième année.

Une remarque porte enfin sur le fait que l'organisation deux fois sur le même site implique des difficultés de trouver des financements locaux (surtout la 2eme année). En même temps, l'organisation deux années de suite permet d'amortir les coûts d'apprentissage

Les doctorales de l'an prochain auront lieu du 15 au 17 mars 2017 et celles de 2018 seront réalisées à Grenoble.

Afin d'attirer plus d'enseignants-chercheurs lors des Doctorales et notamment des membres du CA de l'ASRDLF, un courrier sera envoyé aux administrateurs.

Il est proposé pour 2017 d'inclure une épreuve du style « ma thèse en 180 secondes » pour les doctorants qui sont en troisième année.

3.3 Les bourses jeunes chercheurs (présenté par Lise Bourdeau-Lepage en sa qualité de Vice-Présidente)

Le comité était constitué de Lise Bourdeau-Lepage, en sa qualité de Vice-Présidente (elle en assurait la présidence), Pascal Bérion (CA), et Anne Mévellec et Bruno Jean pour le comité d'organisation canadien. Le comité a reçu 31 demandes de bourses. Le bureau de l'ASRDLF a financé 4 bourses et les organisateurs 4 (sachant que d'autres aides ont aidé de jeunes chercheurs en lien avec les sessions spéciales). Aux disciplines traditionnelles de la Science Régionale, s'ajoutait cette année, l'histoire.

Cette année, les bourses ASRDLF ont été de 500 euros.

Bourses « Jeunes chercheurs »

Nom	Prénom	Vient ou pas	Statut	Lieu (pays)
Sourna	Erick	Desistement	doctorant sans financement	Suisse
Ouattara	Ladji	OUI	doctorant non finance (histoire)	Belgique
Rondelli	Cynthia	OUI	doctorant Cifre	France
Krieger	Sarah-Jane	OUI	Jeune chercheur sans contrat	France
Ouannes	Mohamed	Desistement	Jeunes chercheurs sans contrat	France
Moukrim	Said	OUI	doctorant non finance	Maroc
Ouimakkil	Ouail	OUI	Jeunes chercheurs sans contrat	France
Tchechoupard	Hilaire	OUI	doctorant non finance	Canada
Danfakha	Sira	OUI	doctorant non finance	France
Jacob	Lauranne	Oui	doctorant financé	France

31 candidatures reçues
« Jeunes chercheurs »
8 lauréats de 500 Euros maximum dont :
 1 Suisse, 1 Maroc
 1 Canada, 1 Belgique

Statut : Docteurs, doctorants...
Disciplines : Même histoire

Critères de sélection appliqués

- Communication acceptée : Oui/non
- Financé = 1 point
- Non financé = 3 points
- Thème du colloque = 2 points
- Thème récurrent = 1 point
- Motivation notée jusqu'à 2 points
- Retard pas de financement

Le comité Bourse de cette année :
 Lise BOURDEAU-LEPAGE, Vice-Présidente de l'ASDRDLF et présidente du Comité Bourse,
 Pascal BÉRION pour le Conseil d'Administration,
 Anne MÉVELLEC & Bruno JEAN pour le Comité d'organisation du colloque

En conclusion, le CA constate que le processus de sélection fonctionne bien et remercie le comité pour son travail.

3.4 Prix Aydalot 2016 (présenté par Dominique Mignot en sa qualité de président du jury du prix Aydalot)

Comme demandé l'an dernier, la liste des membres du jury est présentée ; le jury s'est réuni sous la présidence de Dominique Mignot, avec comme membres Catherine Baumont (économie, économie spatiale), Pascal Bérion (aménagement), Lise Bourdeau-Lepage (géographie urbaine, économie régionale), Maryline Filippi (économie, système agro-alimentaire, coopératives), Jean-Michel Josselin (économie), Dominique Mignot (économie des transports, aménagement) et Sophie de Ruffray (géographie).

La procédure est précisée : une première lecture des thèses est faite, chaque thèse étant lue par 2 membres du jury. Cette première lecture a permis de retenir 11 thèses qui sont ensuite étudiées en profondeur et évaluées par un expert extérieur au jury. Ensuite, sur la base des trois rapports, le jury a opéré le choix final lors une réunion physique à Paris.

Les critères retenus sont rappelés : l'ancrage en science régionale, l'originalité de la problématique et/ou de la méthode et/ou des résultats, la rigueur de la méthodologie et l'articulation entre la théorie et l'empirisme.

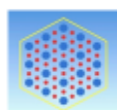
34 candidatures ont été déposées, contre 48 en 2015, pour des thèses soutenues au cours de l'année 2015, ce qui concernait 20 candidats et 14 candidates. L'aménagement du territoire (13), la géographie (13), l'économie et la gestion (7), la sociologie (1) ont été représentés.

Comme demandé l'an dernier, des détails sont présentés quant à l'origine des candidats. Nous notons la présence de 8 thèses hors de France (Suisse, Belgique, Canada et Afrique du Nord). Il serait important de renforcer la publicité hors France. Un envoi plus tôt est prévu, cela sera sans doute plus porteur. La liste des Ecoles doctorales pourra également être ciblée.

Une discussion a lieu quant à la présence plus faible de certaines origines comme le Canada. Il est proposé d'effectuer une recherche des laboratoires en sciences régionales et de leur adresser un courriel spécifique (en plus des diffusions multiples déjà effectuées).

Les lauréats sont :

- **Sophie BUHNIK** Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, UMR 8504 Géographie-cités, dir. Natacha Aveline et Sylvie Fol : **Métropole de l'endroit et métropole de l'envers. Décroissance urbaine, vieillissement et mobilités dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Osaka, Japon**
- **Matthieu DREVELLE** Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, UMR 8504 Géographie-cités, dir. Francis Beaucire : **Desservir les faibles densités par les transports collectifs routiers : des réseaux aux prises avec le territoire**



Les sciences régionales au sein de nombreuses universités

Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca -		Université de Nice Sophia-Antipolis	1
Université de Pau et Pays de l'Adour	1	Université de Poitiers	1
Agroparistech	1	Université de Rennes (Rennes 2)	1
EPFL	1	Université de Savoie	1
Université d'Auvergne	1	Université de Tizi-Ouzou (Mouloud Mammeri)	1
Université de Bourgogne Dijon	1	Université de Toulouse	1
Université de Caen	1	Université de Tours	1
Université de Cergy-Pontoise	1	Université du Havre	1
Université de Franche-Comté – Besançon	1	Aix Marseille Université	2
Université de Lille 1 - Université de Mons	1	Université Catholique de Louvain	2
Université de Montréal	1	Université de Lyon (Lyon 2 et 3)	2
Université de Nanterre	1	Université Paris-Est	2
Université de Neuchâtel	1	Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne	6

Des questions sont posées quant aux critères : la thèse en anglais est acceptée si elle comporte un résumé conséquent en français ; la thèse sur articles devrait inclure une introduction et/ou une conclusion conséquente offrant une réelle articulation des articles. Il est remarqué que les pratiques peuvent différer d'un pays à l'autre et qu'il serait important que le jury soit informé de ces variations (exemple : mention ou absence de mention, rapport de thèse détaillé ou synthétique selon un format prédéfini par l'université ...).

A la suite de la discussion, le CA confirme la souveraineté du jury. La plus-value sur les sciences régionales est un critère clef : toutes les thèses reçues sont de bonne qualité mais c'est au jury de préciser les critères spécifiques de son choix.

Le CA remercie le comité pour l'amplitude et la qualité de son travail.

Il est proposé qu'une « cartographie » des équipes de recherche en science régionale soit faite pour y envoyer spécifiquement l'information sur le Prix Aydalot ainsi que sur les Doctorales. La liste des Ecoles doctorales pourra également être ciblée. Ces éléments visent à amplifier encore la diffusion de ces informations.

3.1 Colloques 2016, 2017, 2018

Le point est présenté par les organisateurs du colloque ASRDLF 2016 : Guy Chiasson (invité pour ce point) et Bruno Jean. Tout est prêt pour une organisation optimale. 185 participants sont inscrits. L'événement a eu le « label » fédéral canadien SHS, ce qui souligne l'intérêt et la reconnaissance nationale de l'événement et des sciences régionales. Au nom du CA, le Président remercie déjà chaleureusement tous les organisateurs pour le travail accompli et les résultats obtenus.

Une remarque est faite quant aux cotisations : en effet, un certain nombre de personnes membres du CA de l'ASRDLF ne sont pas venues au colloque et il faudra veiller à ce qu'elles payent leur cotisation.

Pour le colloque 2017, Michel Dimou, en sa qualité de Président et de co-organisateur avec le professeur Y Psycharis, présente l'état d'avancement de l'organisation ; il sera bilingue – français et anglais -, se tiendra du 5 au 7 juillet 2017 et sera organisé en collaboration avec l'Association de Science Régionale Grecque par la *Panteion University*. La thématique sera « **Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation** ». Les droits d'inscription seront identiques pour tous et de l'ordre de 200 à 250 euros. Il est proposé d'organiser une Table Ronde sur la situation en Grèce avec un panel de trois experts.

Les conférenciers invités sont le Prof. Andres Rodriguez-Pose, LES ; le Prof. **Alain Ayong Le Kama**, Université Paris X et le Prof. **Philip McCann**, University of Groningen. Le dîner de gala aura lieu au Musée d'Acropole

Pour le colloque 2018, une proposition est faite par Fabien Nadou et Sébastien Bourdin de l'Ecole de Management de Normandie ; il se déroulerait à Caen. Une proposition plus détaillée sera fournie pour le CA de février 2017. La thématique lierait développement régional et entreprise. Le CA donne son accord de principe pour cette organisation normande.

3.8 ERSA et Activités internationales (présentation par Michel Dimou en sa qualité de Président)

Michel Dimou fait part de la création d'une branche marocaine de l'ERSA. Un colloque a été organisé avec le soutien de l'association portugaise des sciences régionales, les 30 et 31 mai à Marrakech. Pourtant l'ASRDLF avait été initialement chargée de soutenir les activités des régionalistes marocains, ce qui s'est traduit par exemple via les Doctorales de Meknès ; il apparaît donc dommage que l'ASRDLF n'ait pas été partie prenante des évolutions récentes.

Après des échanges, il est décidé que l'ASRDLF garde des liens avec les collègues marocains mais qu'aucune action spécifique (courrier, intervention concernant le colloque, etc) n'ait lieu au nom de l'association.

3.9 RERU (présentation par André Torre en sa qualité de Rédacteur en chef de la RERU)

André Torre explique l'évolution de la revue, la création d'un nouveau site et précise les rôles des membres du secrétariat de rédaction qui est composé de 5 personnes, plus les éditeurs associés.

En moyenne 69% des papiers sont refusés.

Il précise que la revue a été reconnue par l'INSH ce qui lui octroie un « label » CNRS précieux.

Normalement la cotisation à l'ASRDLF donne droit à l'accès à la revue ; en pratique les chercheurs utilisent la plateforme CAIRN pour y avoir accès. Dès lors, si une demande est faite de la part d'un membre de l'association qui n'a pas accès à la revue via CAIRN, le secrétariat de rédaction enverra une version papier au demandeur.

3.10 Vote du rapport moral

Le rapport moral du Bureau est approuvé à l'unanimité (23 voix pour, 0 abstention, 0 contre)

Point 4. Présentation du rapport financier (présenté par Lourdes Diaz-Olvera en sa qualité de Trésorière)

4.1 Le rapport financier

Lourdes Diaz-Olvera présente le rapport financier organisé en 3 points : le détail des comptes en 2015, le placement des économies et le budget prévisionnel pour 2016.

Elle présente également l'évolution des adhésions. Elle rappelle que les adhésions sont la seule source de rentrée de l'association. Le paiement de l'adhésion au moment de l'inscription au colloque annuel, d'une part, et la signature d'une convention entre l'ASRDLF et les organisateurs du colloque pour le reversement du montant des adhésions, d'autre part, permettent une meilleure lisibilité des adhésions.

La question est posée quant à la façon de favoriser le paiement régulier des adhésions : par lettre ? par e-mail ? il est proposé qu'un appel soit fait via les Brèves deux fois par an, une fois en septembre et une fois en novembre.

(power point en annexe 1)

4.2 Vote du rapport financier

Le rapport financier du Bureau est approuvé à l'unanimité (23 voix pour, 0 abstention, 0 contre). Le CA remercie Lourdes pour le travail accompli.

Point 5. Les statuts (présenté par Michel Dimou en sa qualité de Président)

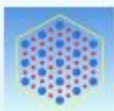
Michel Dimou rappelle que lors du CA de Clermont-Ferrand, en février 2016, le Bureau avait souhaité proposer une modification quant à la durée de mandat des administrateurs (6 ans renouvelable une fois au lieu de 9 ans renouvelable une fois), comme cela avait été proposé dans le programme de l'actuel Bureau. Il s'est avéré alors que le CA fonctionnait selon une jurisprudence qui ne correspondait pas aux derniers statuts, votés au CA de Grenoble ; d'une certaine façon, il n'y avait pas eu d'« arrêté d'application ».

Après un large débat, il est proposé que les statuts actuellement appliqués soient confirmés : une proposition de « toilettage » des textes sera introduite pour le prochain CA (lors des Doctorales de mars 2017).

À côté de cela, des échanges ont lieu quant à la durée des mandats : deux fois 6 ans apparaît une bonne durée mais comment éviter d'avoir des élections trop fréquente (par exemple tous les deux ans) si on continue à remplacer le CA par tiers ? il faudrait toutefois continuer à avoir un système stable (et donc éviter de remplacer tout le CA ou une trop

grande partie du CA, à la fois). Une proposition sera faite en mars 2017. Il faudra alors convoquer une AG extraordinaire : elle pourrait être organisée à la suite de l'AG normale, en juillet 2017 à Athènes.

Prochain CA, 17 mars 2017, à Clermont-Ferrand.



Contenu du rapport financier

I. Comptes 2015

- Entrées
- Sorties
- Synthèse
- Evolution du budget 2011-2015

II. Placements 2015

III. Budget 2016

- Entrées
- Sorties

IV. Evolution des adhésions

31

I-COMPTES ASRDLF 2014 : Entrées

Solde bancaire au 31 décembre 2014 : 8903,66 €

Entrées 2015

Reversement Belfort 2012	582
Reversement Marne la Vallée 2014	11 000
Reversement Montpellier 2015	14 790
Adhésions 2014 (en dehors du colloque)	1 690
Total	28 062

I- COMPTES ASRDLF 2015 : Sorties

Sorties 2015

Prestation comptabilité-secrétariat (C. Esparza)	800,00
Prestation webmaster (C. Joffres)	1 500,00
Site web de l'association	69,52
Site web RERU	71,86
Site web Asrdlf 2014	80,00
Cotisations RSAI (adhésions déclarées en 2014)	2 474,00
Cotisations ERSA	250,00
Doctorales 2015 (Marne la Vallée)	1 000,00
Bourses jeunes chercheurs (3)	1 048,11
Régularisation Bourses jeunes chercheurs 2014 (2)	326,40
Soutien aux colloques <i>Régularisation Colloque 2014 Roumanie 2014 (997,58)</i> <i>14èmes Journées d'Econométrie Spatiale, Paris (600)</i> <i>8èmes Journées de la Proximité, Tours (800)</i>	2 397,58
Virement Compte-Epargne	1 200,00
Frais bancaires	23,39
Total	11 240,86

I- SYNTHESE 2015

Entrées réalisées

Solde bancaire 31 décembre 2014	8 903,66
Total entrées 2015	28 062,00
Total produits	36 965,66

Sorties engagées

Dépenses	10 040,86
Versements sur Livret A	1 200,00
Total sorties 2015	11 240,86

Solde comptable au 31/12/2015 **25 724,80**

I- Evolution du Budget 2011-2015

Année	Total entrées (adhésions)	Total dépenses	Solde entrées- dépenses	Solde comptable
2011	5 318,00	8 895,00	-3 577,00	15 362,00
2012	10 390,00	11 254,00	-864,00	14 498,00
2013	10 489,73	6 158,56	4 331,17	16 403,63
2014	5 273,63	9 988,75	-4 715,12	8 903,66
2015	28 062,00	10 040,86	18 021,14	25 724,80

II-COMPTES ASRDLF 2015 : Placements

PLACEMENTS

1. Compte sur livret

Solde CSL 2014	51,30
Intérêts 2015	0,17
Solde CSL au 31/12/2015	51,47

2. Livret A 2015

Solde Livret A 2014	43 986,72
Versements (1200) et intérêts 2015 (399,05)	1 599,05
Solde Livret A au 31/12/2015	45 585,77

III- COMPTES ASRDLF Pr vision du Budget 2016 : Entr es

Solde bancaire au 31 d cembre 2015 : **25 724,80 €**

Entr es pr vues 2015

Reversement Gatineau 2016	
Adh�sions 2015 (en dehors du colloque)	

III- COMPTES ASRDLF Pr evision du Budget 2016 : Sorties

D epenses / Engagements 2016

Prestation comptabilit�-secr�tariat (C. Esparza)	800,00
Prestation webmaster (C. Joffres)	1 500,00
Site web de la RERU	94,64
Cotisations RSAI (adh�sions d�clar�es en 2015)	3 004,00
Cotisations ERSA	250,00
R�gularisation Bourses jeune chercheur (2015, 1)	600,00
D�penses au 15/06/2016	6 248,64
Engagements : Doctorales 2016, Prix Aydalot, Bourses jeunes chercheurs, Site web de l'association, Frais bancaires	4 500 – 5 500

IV. Evolutions des adh sions 2006-2015

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Etudiants	96	76	46 (33)	34	15	23	9	17	13	12
Personnes priv�es	214	179	125 (76)	98	158	149	102	94	70	106
Personnes adh�rentes RSAI/ERSA		10	(1)		4	4	2	7	7	0
Institution				3	1	3	6	7	4	7
(cotisations sur site)			(110)	137	173	179	119	125	94	125
TOTAL ADHERENTS	310	255	171	230	240	179	287	330	350	266